

# L'ÉOLIEN, UNE ÉNERGIE INÉPUISABLE

## UNE ÉNERGIE POSITIVE

### POSITIVE POUR L'HOMME

Elle fournit de l'électricité tout en préservant la qualité de l'air et en luttant contre le réchauffement climatique.

### POSITIVE POUR L'ENVIRONNEMENT

L'éolien ne nécessite pas de ressources fossiles et ne pollue pas les sols. Un parc éolien ne rejette aucun produit dangereux dans l'environnement.

### POSITIVE POUR LES TERRITOIRES

Elle crée des emplois non délocalisables et contribue à créer ou à maintenir des services publics grâce aux retombées économiques qu'elle génère.

## DES RETOMBÉES FISCALES DIRECTES

L'éolien génère des retombées fiscales sur son territoire d'implantation, réparties entre la commune et l'intercommunalité, le département et la région. Pour un parc éolien de 15 MW :

RECETTES FISCALES ESTIMÉES : 180 000 €

INTERCOMMUNALITÉ : 100 000 €

DÉPARTEMENT : 45 000 €

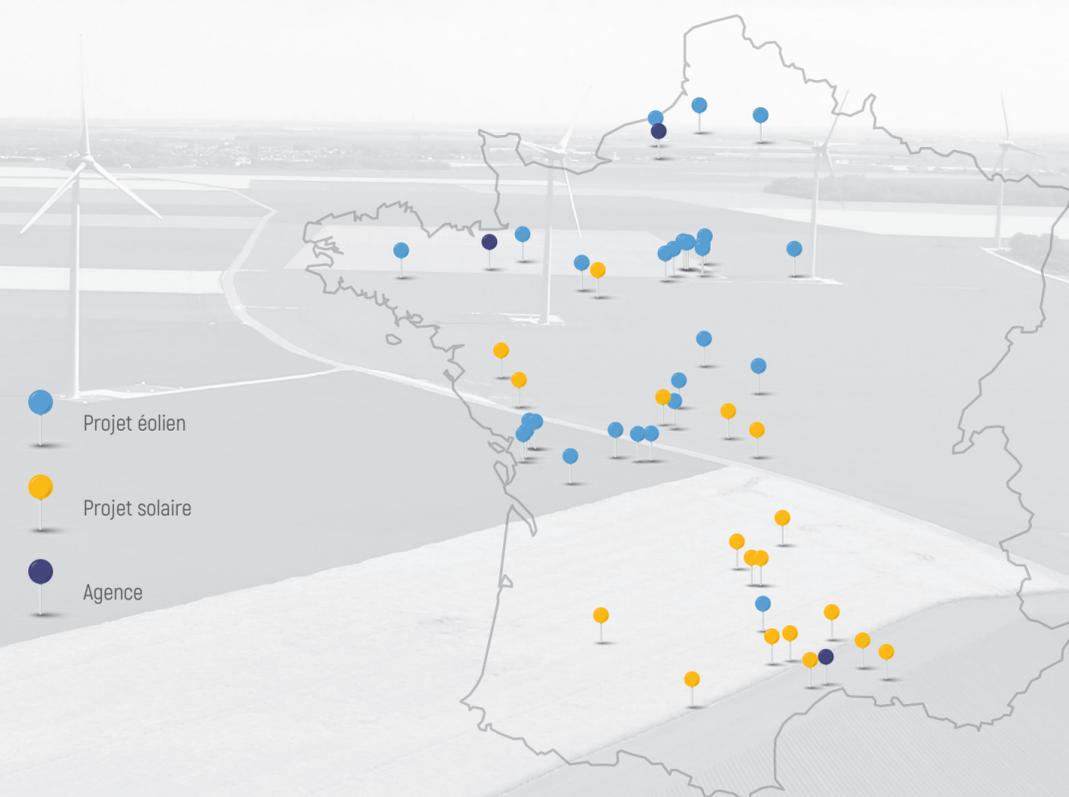
COMMUNE : 20 000 €  
HORS REVERSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉGION : 15 000 €

Source : Guide l'Élu et l'éolien – ADEME et AMORCE édition décembre 2017

# VOL-V ER, ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2009, les projets éoliens et photovoltaïques VOL-V ER autorisés ou construits représentent plus de 200 MW. Avec toujours la même conviction, l'équipe VOL-V ER s'engage dans le développement connu des énergies renouvelables sur tout le territoire français.



## CONTACTEZ-NOUS POUR VOS PROJETS

**Agence Montpellier**  
1025 rue Henri Becquerel  
Parc Club Millénaire Bât. 4  
34000 Montpellier  
Tél : +33 (0)4 11 95 00 30

**Agence Rouen**  
Immeuble MACH 3  
Avenue des Hauts Grigneux  
76420 BIHOREL  
Tél : +33 (0)2 35 12 33 15

**Agence Rennes**  
Parc de Brocéliande  
Bâtiment B1  
35760 SAINT GREGOIRE  
Tel : +33 (0)2 23 42 66 15

SAS au capital de 1500 143,40 euros - Siège social : 1350 Avenue Albert Einstein, Parc Bât. 2 - 34000 MONTPELLIER - RCS Montpellier 601 382 578 - N° TVA intr. FR1501582278 - Réalisation : Simgif - Crédit photo : Douine / Photos / VOL-V

[www.cnr.tm.fr](http://www.cnr.tm.fr)

SUIVEZ-NOUS SUR  

# RÉVÉLONS L'ÉNERGIE DE VOTRE TERRITOIRE



Une société de 

# UN MÉTIER, PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

## UN ACTEUR ENGAGÉ ET INTÉGRÉ

VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE (VOL-V ER), filiale de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), développe et construit des parcs éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français.

Le groupe CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône. CNR produit chaque année près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Énergéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR finance et exploite l'ensemble des parcs éoliens construits par VOL-V ER.

## AU-DELÀ D'UN MÉTIER, UNE VÉRITABLE VOCATION

### DES PROJETS DE QUALITÉ

Nous limitons le nombre de projets sur lesquels nous travaillons afin d'y consacrer toute l'énergie et les moyens dont ils ont besoin pour aboutir.

### DES PROJETS ADAPTÉS

Nous prenons en compte les spécificités de votre territoire pour concevoir un parc éolien adapté à votre environnement.

### DES PROJETS CONCERTÉS

Nous privilégions des relations avec les différentes parties prenantes du projet afin d'intégrer au mieux nos projets dans la vie et le paysage local.

### DES PROJETS MAÎTRISÉS

Nos équipes disposent d'une expérience et d'un savoir-faire permettant de maîtriser les différentes étapes de la vie d'un parc éolien.

## DES COMPÉTENCES AU SERVICE DE NOS PROJETS

Développement



Financement



Construction



Exploitation & démantèlement



# VOL-V ER, UNE ÉQUIPE, DES COMPÉTENCES, UN PROJET

## UN APPEL AUX COMPÉTENCES LOCALES

Dans le cadre des études propres au développement et à la construction du parc éolien, VOL-V ER identifie les acteurs locaux disposant des compétences nécessaires à la réalisation de ces différentes missions. A compétences égales, **VOL-V ER privilégie la contractualisation avec les entreprises locales.**

### Un accompagnement pour vos projets d'aménagement et de développement durable :

VOL-V ER souhaite soutenir les territoires d'accueil de ses parcs éoliens en exploitation dans la mise en œuvre de projets à vocation énergétiques et paysagères. VOL-V ER a ainsi accompagné des communes dans des projets de rénovation thermique de bâtiments communaux, dans la mise en place d'une chaudière à copeaux de bois ou dans la rénovation du patrimoine. Par ailleurs, des conventions d'utilisation des chemins communaux sont signées avec les communes.

### Les indemnités sont également réparties entre les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles.

VOL-V ER souhaite faire d'un parc éolien **une opportunité durable qui profite au plus grand nombre.** Grâce à son système de redistribution, l'ensemble des propriétaires et des exploitants agricoles concernés par la zone d'étude du projet éolien bénéficieront d'indemnités annuelles (qu'une éolienne soit finalement implantée ou non sur leur terrain).

## UN FINANCEMENT PARTICIPATIF

En proposant un financement participatif, VOL-V ER souhaite impliquer les citoyens dans la réalisation des projets qui les concernent. Ainsi, au lieu de faire un placement classique à la banque, ils font le choix de soutenir un projet éolien. C'est le **circuit court appliqué à l'épargne.**

## DE NOUVELLES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE

# UNE ÉNERGIE LOCALE, POUR UNE PLUS GRANDE INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE



Avec la société VOL-V ER, nous avons créé un véritable partenariat depuis plusieurs années. Notre collaboration ne s'arrête pas uniquement à la construction d'éoliennes sur notre territoire, il s'agit d'un accompagnement basé sur des valeurs communes d'écoute et de partage. L'implication des équipes de VOL-V ER sur le terrain nous a rassurés dans notre choix. Au vu de la qualité des projets et de la confiance établie, je serai sans hésiter ambassadeur pour le développement d'autres projets dans notre région.

JEAN-LOUIS BAUDRON, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE BEAUCE



Soucieux d'intégrer le nouveau parc dans le paysage, la société VOL-V ER a été fidèle à ses engagements autant dans la démarche d'information aux riverains que dans la concertation et l'implication des différents acteurs du territoire. Au-delà du projet, VOL-V ER nous a permis de restaurer l'église du village sans endetter la commune, grâce à un fonds de concours conséquent alloué spécialement à cet effet. Ce projet d'extension est ainsi d'autant plus vertueux pour notre commune. Il confirme aussi notre volonté de développer les énergies renouvelables sur notre territoire.

ALAIN DUPUIS, MAIRE DE LA COMMUNE DE OINVILLE-SAINT-LIPHARD



Un grand merci ! C'était formidable ! Très bien organisé et pédagogique. Bravo aux différents intervenants qui expliquaient simplement et très clairement les notions. Très bon retour par les élèves. Nous avons fait un travail d'arts plastiques cet après-midi et jeudi, les élèves rédigeront un article pour notre blog et bien sûr nous continuons en sciences à approfondir ce qui a été vu.

ANNIE CORNETTE-BEAUCHET, MAÎTRESSE À L'ÉCOLE BAUDREVILLE, RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE